

Programme communal de Développement rural

Programmation 2026-2036

Partie 2

Résultats de la participation de la population

Décembre 2025

IDETA

Enghien - Edingen

Partie rédigée par la Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Wallonie picarde, en collaboration avec l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2025, pour le compte de la Ville d'Enghien.

Crédits photos : FRW

Table des matières

Table des matières 3
Abréviations complémentaires à la partie 1 4
Introduction 5
L'organisme d'accompagnement - la Fondation Rurale de Wallonie 6
Lectures de terrain 7
Introduction 7
Observations 7
Rencontre avec les personnes ressources 8
Introduction 8
Méthode 8
Calendrier 8
Synthèse des résultats 8
Séances d'information 9
Séance d'information au Conseil communal 9
Séance d'information au personnel communal 9
Séances d'information dans les villages 9
Consultations spécifiques 10
Plateforme en ligne 10
Consultation des services (para)communaux 10
Groupes de travail thématiques 11
Introduction 11
Méthode 11
Calendrier 11
Résultats thématiques 11
Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022 12
Agriculture 12
Aménagement du territoire et urbanisme 12
Citoyenneté 13
Culture 13
Economie 13
Espaces publics 14
Mobilité 14
Nature et environnement 15
Patrimoine 16
Services 16
Tourisme 17
Vie associative 17
Commission locale de Développement rural (CLDR) 18
Appel à candidature 18
Composition de la CLDR 18
Calendrier de la CLDR 18
Récapitulatif des séances 19
Projets et actions mis en place durant l'élaboration du PCDR - « Lot 0 » 22
Introduction 22
Agriculture 22
Mobilité cyclable 24
Patrimoine 25
BiodiverCité 26
Relecture et approbation du PCDR 27
Relecture 27
Approbation 27
Liste des annexes de la Partie 2 du PCDR 28

Abréviations complémentaires à la partie 1

AD	Agent de développement (de la Fondation rurale de Wallonie)
CCCA	Conseil communal consultatif des aîné·e·s
CCE	Centre culturel d'Enghien
CIE	Centre d'Initiation à l'Environnement
DR	Développement rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GISER	Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement
IDETA	Intercommunale de développement économique des arrondissements de Tournai, d'Ath et de communes avoisinantes
PAV	Points d'apport volontaire (de déchets)
PMR	Personnes à mobilité réduite
ROI	Règlement d'ordre intérieur
TEC	Transports en commun (Opérateur public de transport de Wallonie)

Introduction

La Ville d'Enghien avait pris la décision de principe de mener une Opération de Développement Rural (ODR) dès le 17/12/2013. Elle a réitéré sa demande le 07/11/2019.

En mai 2021, la Ministre de la Ruralité, Céline Tellier, lui a accordé l'accompagnement de son ODR par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). La convention la liant à cette dernière a été signée le 27/01/2022.

L'Intercommunale de développement économique des arrondissements de Tournai, d'Ath et de communes avoisinantes (IDETA) a été désignée par la Commune le 24/02/2022 comme auteur de Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

2022 fut aussi l'année de l'entame de la consultation citoyenne liée à l'ODR. Lectures de terrain et entretiens avec les personnes ressources ont été menées par les agents de développement de la FRW dès le printemps de cette année-là. Saison à laquelle des séances d'information ont été tenues dans les villages de l'entité. Elles furent suivies durant l'été par une consultation en ligne.

L'automne 2022 fut consacré aux groupes de travail thématiques.

Et l'hiver 2022 recueillit les candidatures pour la Commission locale de Développement rural (CLDR).

45 représentant·e·s de la population complété·e·s par 15 mandataires communaux ont été déisigné·e·s par le Conseil communal en séance du 16/03/2023. La CLDR s'est réunie pour la première fois le 11/04/2023. La composition de la CLDR a été revue suite aux élections communales d'octobre 2024 et à la relance d'un appel à candidature. En séance du 17/04/2025, le Conseil communal a acté les démissions de certain·e·s membres, les candidatures de nouveaux membres et les nouveaux représentant·e·s du Conseil communal au sein de cette commission.

En vue de l'élaboration du PCDR, cette commission s'est réunie 13 fois.

L'avant-projet de PCDR a été approuvé par la CLDR le 15/10/2025, et le projet de PCDR sera soumis à l'approbation du Collège communal le 30/10/2025. En l'absence du quorum de 50 % des membres (hors membres du Conseil communal) et sur proposition SPW/DR, les membres absents ont été invités à se positionner par voie électronique. Un procès-verbal en a été dressé et envoyé au SPW/DR en date du 19/12/2025 confirmant les choix posés par la CLDR d'octobre 2025.

L'organisme d'accompagnement - la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979.

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

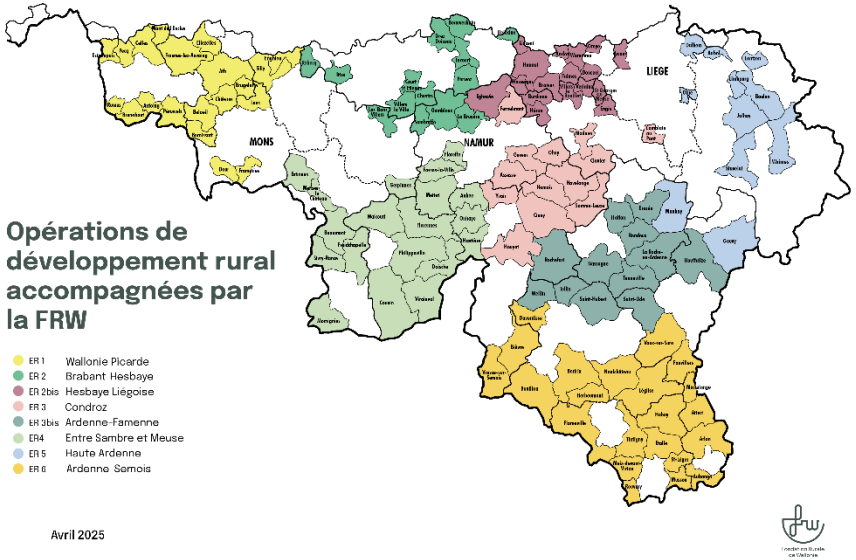
En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des communes qu'elle accompagne – près de la moitié des communes wallonnes - des agent·e·s de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agent·e·s favorisent la participation de tou·te·s par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitant·e·s et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils/elles contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les huit équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel elles/ils travaillent.



L'accompagnement de la Ville d'Enghien est assuré par l'équipe Wallonie picarde, située à Frasnes-lez-Anvaing (en jaune sur cette carte), et plus particulièrement par Stéphanie GUÉRIN, Nathalie REMY (dès septembre 2023) et Julien VAN EECKHOUT (jusqu'en juin 2023).

Lectures de terrain

Introduction

Les visites de terrain permettent aux AD de se faire leur propre idée de la commune.

A Enghien, elles ont été effectuées à l'été 2021 et au printemps 2022, ainsi qu'à l'été 2023 (suite au remplacement de Julien VAN EECKHOUT par Nathalie REMY). Les AD ont sillonné tous les villages et hameaux de la commune en empruntant plusieurs moyens de locomotion : à pied, à vélo et en voiture.

Observations

La commune d'Enghien est constituée de trois entités administratives (Marcq, Enghien et Petit-Enghien) qui ne correspondent pas aux **limites ressenties**, par exemple :

- La gare d'Enghien se situe sur le territoire de Petit-Enghien mais semble faire partie du noyau urbain d'Enghien-ville ;
- Depuis Enghien, la limite avec Marcq ne se perçoit plus tant la trame bâtie est continue jusqu'au centre villageois ancien ; ce qui est vrai aussi vers Petit-Enghien, mais sans faire la jonction avec le centre villageois ancien de Petit-Enghien ;
- La piscine et le Nautisport (centre aquatique et sportif) sont situés sur Marcq, mais leur localisation ressentie est Enghien-ville ;
- Le parc d'Enghien est principalement sur le territoire de Petit-Enghien, bien que l'entrée principale se situe au centre-ville d'Enghien ;
- Le hameau de Labliau est perçu comme un village distinct, bien qu'inclus dans le territoire de Marcq.

Le **centre urbain d'Enghien** était historiquement ceint par un mur. Il s'étend désormais au-delà. Cette ancienne ville médiévale est également « coincée » entre la Flandre au nord et le parc au sud.

Petit-Enghien présente quatre zones relativement distinctes :

- L'extension du centre urbain d'Enghien,
- Une partie du bois résidentiel de Strihoux,
- Le centre villageois ancien,
- Les campagnes.

Marcq en présente cinq :

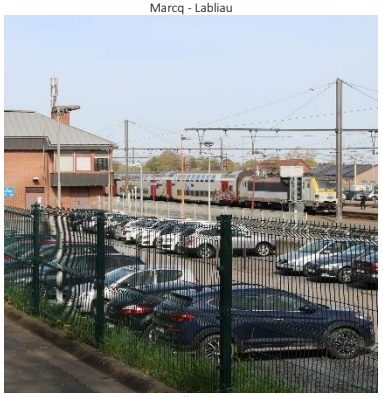
- L'extension du centre urbain d'Enghien,
- Le centre villageois ancien,
- Les campagnes,
- Le hameau de Labliau,
- Une partie du Bois de Silly et d'Enghien.



Marcq - Labliau



Petit-Enghien



Gare d'Enghien



Parc d'Enghien

Rencontre avec les personnes ressources

Introduction

De mars à octobre 2022, les AD ont rencontré des personnes, services et institutions actives sur le territoire d'Enghien. Ces rencontres avaient pour but de leur faire connaître l'ODR et d'en expliquer les principes mais aussi, pour les AD, d'avoir une première vue des atouts et faiblesses d'Enghien.

Méthode

Les entretiens se sont tenus sous forme de discussions où les AD interrogeaient les services et associations sur leurs actions et perceptions du territoire.

Calendrier

Date	Service / Institution / Autre
14/03/2022	Service Environnement
18/03/2022	Office du Tourisme & Communication
21/04/2022	Musée de la Vie rurale de Marcq
24/05/2022	Agence de Développement local
26/08/2022	Cercle Royal Archéologique d'Enghien
26/08/2022	Ferme de Warelles
26/08/2022	Service Patrimoine
29/08/2022	Service Extra-scolaire
29/08/2022	Service Infrastructures
08/09/2022	Service Cohésion sociale
30/09/2022	Nautisport
07/10/2022	CPAS d'Enghien
27/10/2022	Service Urbanisme
27/10/2022	Bibliothèque communale
06/12/2022	Centre culturel d'Enghien

Synthèse des résultats

Le principal intérêt de ces consultations réside en une prise de connaissance réciproque :

- Pour les personnes rencontrées : se familiariser avec l'Opération de Développement rural ;
- Pour les AD : cerner progressivement le rôle de différents services et acteurs sur le territoire.

La répartition des données collectées par sous-thématiques est reprise dans les « Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022 » en p. 12., pour les thématiques suivantes : agriculture, aménagement du territoire et urbanisme, citoyenneté, culture, économie, espaces publics, mobilité, nature et environnement, patrimoine, services, tourisme et vie associative. Le détail des propos est repris en Annexe 5 de la Partie 2 du PCDR.

Séances d'information

Séance d'information au Conseil communal

Une séance d'information a été organisée le 27 janvier 2022, en visioconférence, afin de :

- Expliquer les tenants et aboutissants d'une ODR ;
- Présenter les étapes d'un PCDR ;
- Annoncer le calendrier prévisionnel de l'année 2022.

Séance d'information au personnel communal

Une séance d'information similaire a été organisée le 25 février 2022, également en visioconférence, à destination des chefs de services communaux.

Séances d'information dans les villages

Méthode

✓ *Communication*

La communication a été prise en charge par le service communication de la commune sur base des contenus envoyés par la FRW :

- Un encart dans le bulletin communal de mars 2022 annonçant le lancement d'une ODR à Enghien et le programme détaillé des réunions d'information ;
- Une page dédiée à l'ODR d'Enghien sur le site web de la commune ;
- Un communiqué à destination de la presse locale (notamment relayé par Notélé le 03/05/2022).

✓ *Animation*

Outre les grandes lignes d'une ODR et les missions de la FRW, quelques exemples de concrétisations accompagnées dans ce cadre dans d'autres communes de Wallonie picarde ont été présentés.

Ensuite, la population présente était invitée à exprimer :

- Les atout (« Dans mon village, il y a… », « Dans mon village, j'aime… ») ;
- Les faiblesses (« Dans mon village, il manque… », « Dans mon village, j'aimerais… »).

Leurs propos étaient intégrés en direct dans un tableau à deux colonnes surmontées respectivement d'un pouce vert orienté vers le haut et d'un pouce rouge vers le bas.

En fin de séance, il était demandé aux participant·e·s de décrire leur village en un mot (voir illustrations ci-dessous).









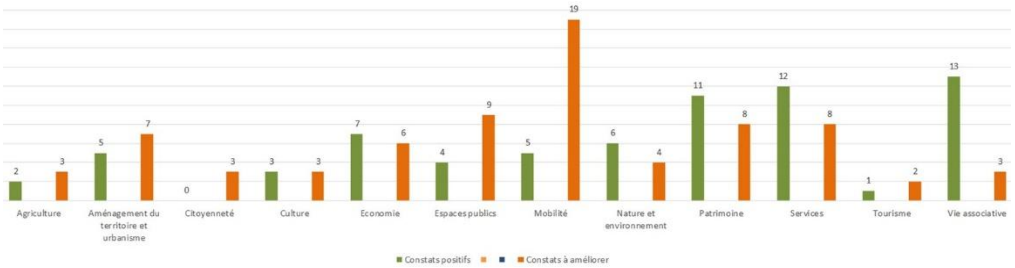
Calendrier

Date	Localité	Nombre de participant·e·s
20/04/2022	Labliau	30
28/04/2022	Petit-Enghien	22
04/05/2022	Marcq	17
12/05/2022	Enghien	13

Résultats thématiques

Un premier bilan des séances d'information et de consultation dans les villages a été diffusé dans le bulletin communal du mois de juin 2022, reprenant les principaux mots-clés exprimés par village (voir ci-dessous) ; y a été jointe l'invitation à participer à la consultation complémentaire sur la plateforme en ligne à l'été 2022.

Dans l'édition du bulletin communal de septembre 2022, la récurrence des thématiques abordées lors des séances printanières a complété le tableau (voir ci-dessous) ; y était annoncé le calendrier des groupes de travail thématiques.



Tous les constats et idées émis lors d'une phase de consultation de l'ODR ont été compilés par les AD et triés pour obtenir des résultats par thématiques. Au total, les citoyens ont émis 144 constats différents. Parmi ceux-ci, 75 concernent des faits à améliorer dans la commune et 69 des faits positifs. Ces données ont été classées en une douzaine de catégories - les mêmes que pour les interviews des personnes ressources. La thématique ayant le plus fréquemment été évoquée lors de la phase de consultation est la Mobilité avec 24 commentaires émis. Elle est suivie par : Services (20 commentaires), Patrimoine (19), Vie associative (16), Economie (13), Aménagement du territoire et urbanisme (12), Nature et environnement (10), Culture (6), Agriculture (5) et Citoyenneté (3).

La répartition des données collectées par sous-thématique est reprise dans les « Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022 » en p. 12., et le détail des propos est repris en Annexe 3 de la Partie 2 du PCDR.

Consultations spécifiques

Plateforme en ligne

Introduction

Afin de permettre à un plus grand nombre de citoyen·ne·s de s'exprimer, il a été proposé de compléter les séances d'information en présentiel dans les villages via une plateforme en ligne accessible tout l'été 2022 (du 15/06 au 15/09/2022).

Méthode

✓ *Communication*

Les différents canaux de communication communaux (site Internet, page Facebook, etc.), ainsi qu'un envoi électronique aux personnes ayant participé aux séances d'information dans les villages ont permis de faire connaître cette démarche à la population.

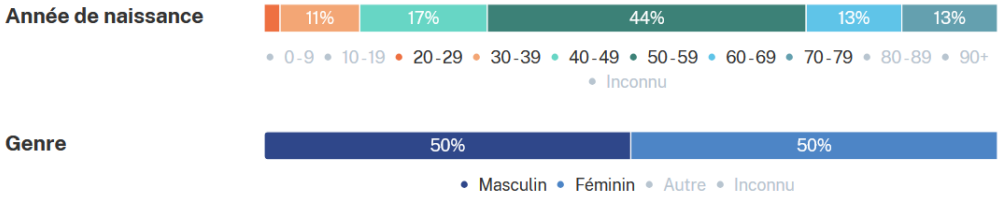
✓ *Questionnaire*

Les habitants ont été invités à soumettre leurs idées ou leurs constats par thématique.

Synthèse des résultats

✓ *Quantitatifs*

46 personnes ont contribué sur la plateforme en ligne : autant de femmes que d'hommes, majoritairement des cinquantenaires.



✓ *Qualitatifs*

La répartition des données collectées par sous-thématique ainsi que le détail des propos sont repris en Annexe 8 de la Partie 2 du PCDR. Les « Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022 » sont proposées en p. 12.

Consultation des services (para)communaux

Calendrier

Une partie des chefs de services communaux ont été consultés comme personnes ressources (cf. Rencontre avec les personnes ressources, p. 8) et ont bénéficié de présentations par IDETA suivies d'échanges :

- Le 17/11/2023, les grandes lignes de la stratégie du PCDR ;
- Le 15/05/2025, la (re)programmation des projets du PCDR.

Groupes de travail thématiques

Introduction

Afin d'approfondir certaines thématiques évoquées lors des séances d'information, six groupes de travail ont été proposés à l'ensemble de la population enghiennoise.

Méthode

Communication

Outre une publication dans le bulletin communal de septembre 2022 et les canaux de communication habituels de la Commune (site Internet, page Facebook, etc.), les personnes ayant laissé leurs coordonnées lors des séances d'information et sur la plateforme numérique ont été contactées par voie électronique.

Les membres de la CCATM ont été invité·e·s au GT du 11/10/2022, à la demande de leur Président.

Animation

Après un rappel du contexte de ces réunions (ODR d'Enghien, y compris son calendrier prévisionnel), une synthèse des données collectées auprès de l'auteur de programme et de la population sur les thématiques abordées chaque soir servait de base aux échanges qui s'en suivaient.

Ensuite, il était proposé aux personnes présentes de réagir à des photos de l'entité toujours en lien avec ces thématiques (photo-langage) : chacun·e· choisissait une photo sur la table ; puis, en plénière, la photo était commentée (atouts, faiblesses et pistes de projet).

Chaque séance s'est clôturée par l'appel à candidatures pour la CLDR.

Calendrier

Date	Thématiques	Nombre de participant·e·s
29/09/2022	Patrimoine, Tourisme	7 + 1 personne intéressée
06/10/2022	Mobilité	15
11/10/2022	Espaces publics, Aménagement du territoire, Urbanisme	12
17/10/2022	Agriculture, Environnement	22 + 2 personnes intéressées
08/11/2022	Economie, Services	7
17/11/2022	Citoyenneté, Culture, Vie associative	10

Résultats thématiques

La répartition des données collectées par sous-thématiques est reprise dans les « Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022 » en p. 12., et le détail des propos est repris en Annexe 6 de la Partie 2 du PCDR.

Synthèses thématiques de la participation citoyenne 2022

L'ensemble des données sont compilées dans un tableau récapitulatif repris en Annexe 8 de la Partie 2 du PCDR.

Agriculture

Coulées de boues

Les coulées boueuses lors de fortes pluies préoccupent la population. La plantation de haies est proposée comme solution naturelle pour limiter l'érosion et protéger les terres agricoles.

Culture

Le taux d'humus diminue, signe d'un appauvrissement des sols. Des pratiques comme la couverture hivernale et l'agriculture sans labour émergent.

La hausse des corvidés nuit aux cultures, appelant à une meilleure gestion de ces populations.

Diversification agricole

Le nombre de maraicher augmente dans l'entité.

La Ferme de Warelles, exploitation mixte, effectue des recherches continues sur de nouvelles pratiques à la fois plus respectueuses du cadre de vie et rentables.

Elevage

Il manque de réserves d'eau à destination des agriculteurs.

Sensibilisation

Le dialogue entre agriculteurs, population et autorités est jugé insuffisant.

Bien qu'un comice agricole existe, la relance de rencontres entre le Monde agricole et la Commune est souhaitée afin de mettre en vie la charte de la Ruralité et de proposer de actions de valorisation du travail agricole auprès de la population.

Terres agricoles

Malgré de nombreuses exploitations encore actives, Enghien perd en ruralité avec l'urbanisation croissante.

La gestion des entrées de champs est jugée mauvaise : on relève un manque de communication entre les agriculteurs et les gestionnaires de voiries.

Aménagement du territoire et urbanisme

Gestion des inondations

Plusieurs ZIT ont été créées ou sont en projet à Marcq et Petit-Enghien – notamment en lien avec le projet Life Belini. Malgré leur efficacité, elles restent insuffisantes.

Des solutions comme les fascines et matériaux drainants sont évoquées pour limiter les risques d'inondations.

Guides et règlements communaux

Les outils communaux - Schéma de développement communal (SDC) et Règlement communal d'urbanisme (RCU) - sont en cours d'actualisation.

Infrastructures sportives

Enghien dispose de nombreuses infrastructures sportives, dont le Nautisport et le hall omnisport de Petit-Enghien (qui nécessite une rénovation).

Le stade des Titjes pourrait être embelli.

Des terrains communaux et scolaires complètent l'offre locale.

Intégration paysagère du cadre bâti

L'urbanisation s'étend du centre-ville vers les villages, transformant le paysage rural. Enghien, perçue comme une ville-dortoir, reste entourée de villages verdoyants comme Marcq et Petit-Enghien, dont le cadre est jugé précieux.

Les remembrements successifs (TGV, autoroute) et la pression immobilière ont contribué à la dégradation du paysage bocager.

Le manque d'intégration des nouvelles constructions nuit à l'harmonie du cadre bâti et à l'identité rurale du territoire.

Logements
La construction de nombreux immeubles à appartements suscite des inquiétudes.

Il manque des obligations pour intégrer des matériaux recyclables et des citernes d'eau de pluie dans les nouvelles constructions, ce qui freine une approche plus durable du logement.

Propriétés publiques
La Commune possède une cinquantaine de biens, dont des bâtiments classés.

Gros projets privés
Le projet du quartier de la gare, situé en ZACC, est en réflexion.

Performances énergétiques des bâtiments
Le manque d'incitants financiers freine la rénovation énergétique et l'isolation des bâtiments.

Citoyenneté

Convivialité
Des initiatives comme la gratiferia, la fête des aînés ou l'accueil des nouveaux habitants renforcent la convivialité.

Toutefois, le lien social reste fragile entre quartiers.

Des lieux partagés comme une maison de village ou une récupérathèque sont souhaités.

Participation citoyenne
Des initiatives locales existent (boîtes à livres, pages Facebook, projets culturels avec les jeunes, etc.). Mais des manques sont relevés : absence de conseils consultatifs variés, faible réponse aux événements, besoin d'échanges de services et de matériel, et meilleure communication sur les outils participatifs.

Respect de l'autre
Un réseau de partenaires et d'associations permet d'entretenir des relations de confiance réciproque.

Culture

Événements culturels

Le territoire est riche en initiatives culturelles : chorales, rallye vélo, centre culturel, Équinoxe (notamment sa version décentralisée). Mais des manques sont exprimés : absence de jeux intervillages, de cinéma en plein air, d'un agenda jeunes, de films divertissants et d'échanges culturels extérieurs.

Infrastructures culturelles
La commune dispose de deux bibliothèques et d'une ludothèque. Le foyer rural géré par une asbl privée complète l'offre communale en salles.

Plusieurs souhaits sont exprimés : une salle de spectacle adaptée aux besoins du monde culturel, un musée ou lieu d'exposition, un théâtre de verdure, etc. La réponse devrait s'appuyer sur un état des lieux des infrastructures existantes.

Promotion des activités culturelles
La coordination entre acteurs culturels est appréciée.

Des suggestions sont faites pour améliorer la promotion des activités culturelles : meilleure communication, création d'une radio locale (« Ma Radio » couvre notamment l'entité d'Enghien mais ne semble pas ou peu connue), installation de panneaux numériques, etc.

Si la gestion des concurrences entre structures doit être envisagée, la valorisation des initiatives comme Equinoxe est encouragée.

Economie

Commerces et Horeca
Enghien bénéficie d'une belle offre commerciale et HORECA, soutenue par l'ADL. Toutefois, la disparition de commerces dans les villages, le manque de diversité, les horaires restreints (fermeture des commerces sur le temps de midi et fermeture de l'Horeca en fin de soirée) sont soulignés.

La mise à jour de l'annuaire des commerces est souhaitée.

Industries
Les carrières de Rebecq provoquent des nuisances (poussière, charroi de poids-lourds, vibrations, etc.). Son extension vers Petit-Enghien est crainte.

Marchés
Le marché hebdomadaire est apprécié.

En complément, un besoin clair se dégage pour un marché mensuel de producteurs locaux, favorisant les circuits courts dans un rayon de 20 km autour d'Enghien.

Des bornes électriques « maraichères » sont prévues ; elles faciliteront également les autres événements sur les espaces publics.

Produits locaux
Des producteurs locaux sont présents.

La diffusion de leurs produits pourrait cependant être davantage soutenue : créer un marché dédié, mutualiser les équipements pour artisans, installer des distributeurs automatiques de produits locaux, etc. A noter que l'initiative « La Ruche qui dit oui » est en perte de vitesse.

Zoning
Enghien dispose d'une zone d'activités économiques orientée vers le développement des technologies et l'innovation : le zoning Qualitis.

Espaces publics

Cimetières
La remise aux normes du cimetière de Labliau, ou à défaut sa réaffectation, sont vivement souhaitées.

Mobilier et équipements urbains
Des efforts sont faits (poubelles, cendriers, mobilier artistique). Mais de nombreux manques sont relevés : plaines de jeux, skate-park, mobilier convivial, espaces pour chiens, colonne Morris, éclairage nocturne, aménagements d'entrée de ville et équipements ludiques dans le parc, etc.

Parc communal d'Enghien
Le parc d'Enghien, vaste et central, est un atout majeur pour la ville. Sa gestion partagée et sa proximité avec le centre sont appréciées, mais une meilleure articulation avec celui-ci, notamment via ses entrées, est souhaitée pour renforcer son accessibilité.

Aménagements des places et espaces publics
Des potagers partagés et équipements existent.

De nombreux réaménagements sont souhaités : places de villages, centre-ville, traversée urbaine en vue d'améliorer la végétalisation, la convivialité (barbecue, mobilier), etc.

La mise en évidence des quartiers d'Équinoxe par des éléments identifiants est suggérée.

Mobilité

Aménagement des voiries
La sécurisation des usagers faibles, l'entretien des voiries et la continuité des pistes cyclables sont insuffisants.

Le manque d'aménagements pour engins agricoles et de bornes électriques est aussi relevé.

Chemins et sentiers
Les sentiers sont nombreux et en développement, mais leur entretien est insuffisant. Des aménagements pour empêcher les engins motorisés et préserver les chemins naturels sont souhaités.

Un inventaire des chemins et sentiers servirait de base à leur réfection.

Mobilité active
Un réseau de mobilité douce existe mais reste incomplet et peu sécurisé. Manque de liaisons entre villages, de signalisation, de parkings vélos, d'entretien et d'aménagements adaptés pour cyclistes et piétons.

Personnes à mobilité réduite (PMR)
Des obstacles persistent pour les PMR : accès difficile à certains lieux, trottoirs inadaptés, ascenseurs en panne et manque d'aménagements sécurisés pour poussettes et fauteuils roulants.

Mobilité scolaire
Il y a un sentiment d'insécurité aux abords de l'école de Petit-Enghien et il manque d'aménagements aux abords de celle de Marcq.

Il manque une navette entre Labliau et Marcq/Enghien.

Stationnement
Des projets de parkings sont en cours, mais le manque de places reste criant, notamment aux abords d'Enghien et dans le parc. Des ajustements sont nécessaires pour mieux gérer les véhicules encombrants.

Trafic
Le trafic est dense, la voiture trop présente en centre-ville. Le contournement du centre-ville devrait améliorer la situation, mais la vitesse, les poids lourds et l'encombrement lié à la gare posent encore problème.

Transports en commun
La gare est un atout.

L'offre TEC est, par contre, jugée insuffisante, notamment vers Soignies, Labliau et les écoles. Des navettes vers le zoning et le centre-ville sont souhaitées, ainsi que des arrêts mieux aménagés.

Vitesse
La vitesse excessive est un problème récurrent, surtout dans les villages et près des écoles. Des zones 30, des contrôles renforcés et des actions de sensibilisation sont demandés pour sécuriser les déplacements.

Nature et environnement

Biodiversité
Le territoire est riche en initiatives et espaces naturels. Des manques subsistent : valorisation du bois d'Enghien-Silly, comités de gestion, sensibilisation, aménagements pour la faune et mise à disposition de parcelles écologiques.

Déchets et dépôts sauvages
La commune est active en matière de gestion des déchets (PAV, ambassadeurs, plan de propreté, etc.).

Mais des difficultés persistent en centre-ville et dans les villages, notamment à Labliau, où l'offre de points d'apport volontaire est jugée insuffisante.

Eau
Labliau est une zone de sources, ce qui facilite la gestion des cours d'eau. Mais l'absence d'épuration collective y est préoccupante.

Le manque d'entretien des fossés et de bassins d'orage sont relevés.

Le besoin de points d'eau pour la faune pourrait être étudié.

Energie
Le manque de panneaux solaires sur les bâtiments publics est souligné comme un frein à la transition énergétique locale.

Un audit énergétique des bâtiments publics a été réalisé.

Espaces verts
Des efforts sont faits pour améliorer la fauche ; l'exportation des résidus manque encore.

Une gestion différenciée du parc serait nécessaire.

Plantations
Le besoin de végétalisation est fort : arbres, haies champêtres, fleurs indigènes. Une prime locale et des actions de sensibilisation sont souhaitées pour encourager les plantations dans l'espace privé.

Pollutions
Les nuisances sonores et lumineuses sont peu prises en compte.

Des amendes contre les incivilités telles que le dépôt de déchets sauvages ou les nuisances sonores contribueraient à dissuader certaines personnes.

Patrimoine

Histoire Locale
De nombreux témoignages et recherches historiques sont compilés par des passionné·e·s d'histoire locale.

Le petit patrimoine (chapelles, potales) manque d'entretien et de valorisation.

Le musée de la vie rurale de Marcq est menacé.

Mise en valeur du patrimoine
Le patrimoine est abondant mais sous-exploité.

Des panneaux didactiques et d'autres projets pourraient contribuer à sa visibilité.

Patrimoine matériel
De nombreux éléments patrimoniaux (églises, chapelles, statuaires, etc.) existent. Leur mise en valeur, leur entretien et leur accessibilité (par ex. pour étudiants) sont jugés insuffisants.

Restauration
Plusieurs sites sont en mauvais état, notamment dans le parc d'Enghien (château, fontaine, etc.).

Des projets de réhabilitation, impliquant étudiants et/ou experts, contribueraient à préserver le patrimoine local.

Sensibilisation
Le Cercle archéologique est actif.

Le manque de responsabilisation des propriétaires de biens patrimoniaux est craint.

La sensibilisation des jeunes au patrimoine pourrait être renforcée.

Services

Administration communale
La communication pourrait être encore améliorée.

Les plages horaires sans rendez-vous à l'administration pourraient être étendues.

Enseignement
L'offre scolaire est variée et dynamique avec des écoles de proximité et des initiatives innovantes comme l'École du dehors. Cela renforce l'attractivité du territoire.

Jeunesse
La présence de crèches est soulignée.

Les plaines de vacances organisées par la Commune sont appréciées.

Il manque d'activités pour les jeunes à Marcq. De manière plus générale, l'absence de prévention en rue est problématique.

Santé
Un besoin est exprimé pour un service décentralisé du Centre hospitalier de la Haute-Senne afin de faciliter l'accès aux soins sur le territoire.

Services aux seniors
La maison de retraite fonctionne bien.

Cependant, des espaces dédiés aux seniors, des services pratiques et des activités intergénérationnelles manquent pour répondre pleinement aux besoins des aînés.

Services parapublics
La disparition annoncée des distributeurs de billets et le déplacement de certaines banques hors du centre-ville soulèvent des inquiétudes.

La numérotation des bâtiments à Marcq doit être revue.

Services sociaux

Le pôle social regroupe plusieurs services utiles (ONE, crèche, CPAS), facilitant l'accès aux aides pour les familles et les publics fragilisés.

Tourisme

Infrastructures touristiques

L'ancienne ligne 123 est un atout pour le tourisme cyclable.

L'office du tourisme manque de visibilité et l'absence de toilettes publiques est un frein à l'accueil des visiteurs, notamment dans le parc d'Enghien.

Offre touristique

Des balades guidées et événements existent mais l'offre reste limitée : manque de circuits balisés, d'agro-tourisme, de logements chez l'habitant et d'un centre d'interprétation du patrimoine.

Promotion touristique

Le patrimoine est peu valorisé et le fléchage insuffisant. Enghien peine à se positionner comme destination touristique forte malgré ses atouts naturels et historiques.

Vie associative

Evénements

De nombreux événements locaux et festifs sont organisés, dont Equinoxe. Leur succès révèle des besoins logistiques (eau, électricité, sanitaires) et un manque de soutien administratif pour certaines initiatives.

Fonctionnement

Le tissu associatif est riche et actif : comités de quartier, mouvements de jeunesse (scouts, guides, patronné·e·s), clubs sportifs et autres.

Un manque d'activités spécifiques comme un café tricot-crochet est exprimé.

Infrastructures

Plusieurs salles existent mais certaines sont inadaptées.

Des besoins sont identifiés : locaux pour l'accueil extrascolaire, accessibilité PMR et revalorisation de bâtiments.

Promotion

Le salon « Loisirs et vous ? » valorise l'offre locale mais la communication reste insuffisante.

Un manque de panneaux d'affichage dans les villages et quartiers est également souligné.

Commission locale de Développement rural (CLDR)

Appel à candidature

En novembre 2022, une campagne de communication communale a été menée (affichage public, publication sur le site Internet communal, la page Facebook de la Commune et dans le bulletin communal de décembre 2022, communiqué de presse, etc.).

Composition de la CLDR

16/03/2023

45 citoyen·ne·s et 15 représentant·e·s du Conseil communal ont été désignés en séance du Conseil communal du 16/03/2023 au sein de la Commission locale de Développement rural d'Enghien – cf. Annexe 10 de la Partie 2 du PCDR.

17/04/2025

La composition de la CLDR a été revue suite aux élections communales d'octobre 2024 et à la relance d'un appel à candidature au début de l'année 2025.

En séance du 17/04/2025, le Conseil communal a acté les démissions de certain·e·s membres, les candidatures de nouveaux membres et les nouveaux représentant·e·s du Conseil communal au sein de cette commission : soit 37 citoyen·ne·s et 12 représentant·e·s du Conseil communal – cf. Annexe 10 de la Partie 2 du PCDR.

Calendrier de la CLDR

Date	Sujet principal	Nombre de participant·e·s
11/04/2023	Installation	47 dont 36 citoyen·ne·s 11 excusé·e·s
22/05/2023	Diagnostic partagé (1/2)	27 dont 20 citoyen·ne·s 14 excusé·e·s
14/06/2023	Diagnostic partagé (2/2)	35 dont 28 citoyen·ne·s 13 excusé·e·s
08/11/2023	Stratégie	25 dont 23 citoyen·ne·s 12 excusé·e·s
23/11/2023	Pistes de projets (1/3)	23 dont 20 citoyen·ne·s 15 excusé·e·s
05/12/2023	Pistes de projets (2/3)	21 dont 20 citoyen·ne·s 18 excusé·e·s
26/03/2024	Pistes de projets (3/3)	17 dont 17 citoyen·ne·s 12 excusé·e·s
04/04/2024	CLDR étendue sur Marcq & Labliau	12 dont 17 citoyen·ne·s + 6 invité·e·s 8 excusé·e·s
10/04/2024	CLDR étendue sur Petit-Enghien	14 dont 12 citoyen·ne·s + 8 invité·e·s 9 excusé·e·s
15/04/2024	CLDR « Charte de la Ruralité »	17 dont 11 citoyen·ne·s + 27 invité·e·s 8 excusé·e·s
10/06/2024	Programmation des projets	15 dont 14 citoyen·ne·s 14 excusé·e·s
	Pause liée aux périodes pré et post-électorales*	
27/05/2025	(Re)programmation	23 dont 19 citoyen·ne·s 12 excusé·e·s
25/06/2025	Présentation des projets des lots 1 et 2	16 dont 10 citoyen·ne·s 9 excusé·e·s
15/10/2025	Approbation du PCDR	25 dont 17 citoyen·ne·s 5 excusé·e·s 1 démissionnaire

* Les consultations citoyennes ont été suspendues au deuxième semestre 2024, période pré-électorale.

Par ailleurs, le changement quasi complet de couleur politique au sein du Collège communal d'Enghien a nécessité une prise de connaissance progressive des dossiers et une relance de la consultation à la fin du premier semestre 2025. A noter que les orientations de la nouvelle mandature en place ont impliqué une reprogrammation partielle des projets du PCDR. Les modifications ont été soumises à la CLDR, laquelle a marqué son approbation.

Récapitulatif des séances

Installation de la CLDR – Avril 2023

✓ *Méthode d'animation*

Outre les informations de base relatives à l'ODR (base légale, acteurs, exemples de projets, etc.) et à la CLDR (rôle, ROI, etc.), un moment d'échange informel fut organisé pour faire connaissance.

✓ *Synthèse des résultats*

Un article dans le bulletin communal de juin 2023 avait annoncé l'installation de cette nouvelle commission citoyenne, relais entre la population et la Commune.



Travail sur le diagnostic partagé – Mai/juin 2023

✓ *Méthode d'animation*

Le ROI a été approuvé lors de la première des deux séances dédiées au diagnostic partagé.

Les membres ont été réparti·e·s aléatoirement en sous-groupes. Des documents reprenaient les informations compilées jusque-là (issues de la consultation citoyenne de 2022 et de l'analyse du territoire de l'IDETA) dont l'origine était renseignée par des pictogrammes (personnage pour la consultation citoyenne ; cercle vide pour le diagnostic de l'IDETA ; personnage cerclé pour les deux à la fois).

	Population
	Auteur de programme
	Population ET Auteur de programme

Sources des constats

Les membres les ont consolidées (supprimées, amendées et/ou complétées). Ils ont ensuite utilisé cette matière pour proposer une vision à 10 ans de chaque thématique.

Six thématiques ont été abordées à chaque séance :

- Séance du 22/05/2023 : Patrimoine, Tourisme, Vie associative, Culture, Citoyenneté et Services ;
- Séance du 22/05/2023 : Economie, Agriculture, Aménagement du territoire, Espaces publics, Mobilité et Environnement.

✓ *Synthèse des résultats*

Cf. CR commun aux séances des 22/05/2023 et 14/06/2023 et leurs annexes – Annexe 12 de la Partie 2 du PCDR.

Travail sur la stratégie de développement – Nov. 2023

✓ *Méthode d'animation*

Sur base de l'analyse des propositions faites au printemps 2023, l'IDETA a proposé en séance plénière une stratégie déclinée en sept objectifs. Les membres de la CLDR y réagissaient au fur et à mesure de la présentation.

✓ *Synthèse des résultats*

Cf. CR de la séance du 08/11/2023 – Annexe 12 de la Partie 2 du PCDR.

Travail sur les fiches-projets – Nov. 2023 / Avril 2024

✓ *Méthode d'animation*

Au fil des consultations, une cinquantaine de pistes de projets a émergé.

Lors de la première séance, à l'énoncé de la piste de projet, si le/la votant·e considérait que le projet était :

- « Très impactant » : il/elle se levait et levait un bras ;
- « Moyennement impactant »" : il/elle se levait ;
- « Peu impactant » : il/elle restait assis·e.

Le vote permit de réaliser un premier tri car il n'était pas possible de travailler de front sur plus de 50 projets. Avant de procéder au vote, les membres ont eu quelques minutes pour prendre connaissance de la liste des pistes de projets et poser leurs questions éventuelles.

Ensuite, trois sous-groupes de travail ont été invités à compléter, pour chacune des pistes de projet, les données suivantes :

- Etat du dossier, éléments favorables ;
- Localisations potentielles ;
- Partenaires potentiels et personnes ressource ;
- Freins, risques ;
- Remarques et propositions.

La deuxième séance a complété ce travail. A la suite de celle-ci, les membres ont pu réagir par mail aux pistes de projets commentées lors des deux premières séances.

Quatre mois plus tard, une troisième séance a permis d'informer les membres de la CLDR des pistes de projets consolidées par leurs remarques (émises en séance et/ou envoyées par voie électronique) et par les rencontres avec les différents services (para)communaux concernés (afin de connaître l'état d'avancement des projets envisagés) pour aboutir à une liste restreinte de projet ventilée par objectifs, à savoir une vingtaine de projets. A ceux-ci vient s'ajouter une demi-douzaine d'actions dont la mise en œuvre découle de cette ODR (« lot 0 ») et une vingtaine de projets soit qui ont été ou seront pris en compte dans d'autres politiques communales.

Trois autres séances ont ensuite été rouvertes à la population pour leur faire valider ces pistes :

- une pour les projets concernant Marcq,
- une pour Petit-Enghien,
- et une dernière pour la mise en vie de la Charte de la Ruralité à Labliau – via une rencontre entre le Monde agricole et la population.

✓ *Synthèse des résultats*

Cf. CR et leurs annexes des séances – Annexe 12 de la Partie 2 du PCDR :

- Commun pour les 23/11 et 05/12/2023,
- 26/03/2024,
- CLDR « étendues » du :
 - 04/04/2024 – Marcq,
 - 10/04/2024 – Petit-Enghien,
 - 15/04/2024 – Charte de la ruralité

Travail sur la (re)programmation projets - Juin 2024 / Mai 2025

✓ *Méthode d'animation*

En amont de ce travail, l'IDETA et la FRW ont suggéré de distinguer trois types de projets :

- Les fiches « mémo » : pour ceux déjà pris en compte par d'autres politiques communales ;
- Les « lot zéro » : pour ceux dont la mise en œuvre a commencé avant l'approbation du PCDR ;
- Les fiches-projets du PCDR : pour les autres.

La vingtaine de « projets du PCDR » a fait l'objet d'une proposition de programmation (mise en œuvre à court, moyen ou long terme).

Après une réflexion en trois sous-groupes, une mise en commun en plénière a permis de confronter les divergences en exposant les arguments.

La répartition s'est basée sur les critères suivants :

- Intention plus ou moins détaillée du projet,
- Etat du dossier / Eléments favorables,
- Localisation et maîtrise foncière,
- Freins,
- Coût,
- Réponse à un besoin / Intérêt collectivité.

La nouvelle mandature en place depuis décembre 2024 a souhaité ajuster la programmation définie sous la précédente.

Cette nouvelle programmation a été soumise en mai 2025 à la CLDR qui, après discussion, l'a validée.

✓ *Synthèse des résultats*

Cf. CR des séances des 10/06/2024 et 27/05/2025 – Annexe 12 de la Partie 2 du PCDR.

Approbation du PCDR – Juin / Oct. 2025

✓ *Méthode d'animation*

Avant la relecture du PCDR pendant l'été 2025, le contenu des fiches-projets des lots 1 et 2 (mises en œuvre programmées à court et moyen termes) a été présenté par l'IDETA aux membres de la CLDR en juin 2025.

En octobre 2025, le projet de PCDR a été approuvé - vote à main levée - par la CLDR qui a également remis son avis sur le choix de la première convention à négocier dans l'enveloppe budgétaire régionale « Développement rural », à savoir « Aménager de petits équipements récréatifs de quartier » (pour ce faire, un vote par bulletin reprenant les quatre projets du lot 1 a été proposé – celui retenu a obtenu le plus de premier choix). Les représentant·e·s de la CLDR pour la défense du PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) ont été désigné·e·s sur base de candidatures spontanées en séance : un effectif et un suppléant.

✓ *Synthèse des résultats*

Cf. CR des séances du 25/06/2025 et du 15/10/2025 – Annexe 12 de la Partie 2 du PCDR.

✓ *Approbation*

En l'absence du quorum de 50 % des membres (hors membres du Conseil communal) et sur proposition SPW/DR (dans un courrier daté du 17 novembre 2025 signifiant les demandes de compléments à la version du PCDR d'octobre 2025), les membres absents ont été invités à se positionner par voie électronique. Un procès-verbal en a été dressé et envoyé au SPW/DR en date du 19/12/2025, confirmant les choix posés par la CLDR d'octobre 2025.

Projets et actions mis en place durant l'élaboration du PCDR - « Lot 0 »

Introduction

Cette section détaille les projets déjà mis en œuvre ou activés durant l'élaboration du PCDR. Il s'agit de :

- (Re)créer du lien entre le **monde agricole** et la population enghiennoise ;
- Affiner les connaissances sur le ressenti de la population enghiennoise sur la **mobilité cyclable** ;
- Sauvegarder la mémoire du **Musée de la Vie rurale** de Marcq ;
- Faire découvrir le **patrimoine enghiennois** ;
- Soutenir les initiatives citoyennes favorables à la **biodiversité**.

Ces projets démontrent que :

- Les autorités communales ont été réceptives aux besoins des citoyen·ne·s. Quand cela était possible, des solutions simples et rapides ont été proposées et réalisées. Dans certains cas, des montages de projets et des recherches de financement ont été engagées sans attendre l'approbation du PCDR.
- Les habitant·e·s se sont mobilisé·e·s autour de projets concrets et accessibles sans aide financière, contribuant à retisser du lien social.

Agriculture

Introduction

Il est ressorti des étapes préalables de la consultation que le monde agricole souhaitait (re)créer du lien avec la Commune et la population.

Actions mises en œuvre

✓ *Rencontre entre le monde agricole et la Commune*

Ce type de rencontres avait déjà été mené il y a une dizaine d'années. Leur relance était souhaitée par le monde agricole.

Date	Sujet principal	Nombre de participant·e·s
08/06/2023	Arbrënkit ODR	11 personnes 1 excusé·e
24/08/2023	Thématiques à aborder dans l'Enghien News et lors des prochaines rencontres	17 personnes 3 excusé·e·s
12/12/2023	Gestion de l'eau	14 personnes 4 excusé·e·s
15/04/2024	Charte de la ruralité	44 personnes 8 excusé·e·s
11/06/2024	Fauchage tardif	7 personnes
17/02/2025	Ripisylve	13 personnes
10/06/2025	Espèces exotiques envahissantes	12 personnes

Les participant·e·s ont demandé à la Commune la publication d'articles dédiés à la sensibilisation de la population aux réalités du monde agricole dans le bulletin communal « Enghien News ». Ils/elles en définissent les thèmes et suggèrent des interlocuteurs·trices, soit des agriculteurs/trices actifs/ves au sein de l'entité.

Ils/elles proposent également des sujets pour les rencontres semestrielles en vue d'inviter des expert·e·s extérieur·e·s.

✓ *Enghien News*

Période d'édition	Thématiques
Septembre 2023	Introduction de la démarche : **Sensibilisation** de la population au quotidien du monde agricole
Décembre 2023	Couverture interculture **/ engrais vert** : Limitation de l'érosion des sols, couleurs des paysages, etc.
Mars 2024	Semis de printemps (maïs, betterave, …) : Nourrir les sols, **épandre** les nitrates et les engrais
Juin 2024	**Quiz** sur la vie à la campagne
Septembre 2024	Rythme/**horaire** (travail jour et nuit) liés aux contraintes des cultures. Entretien de la **végétation** en bordures de voiries
Décembre 2024	Marcher sur les **sentiers**
Mars 2025	/
Juin 2025	**Déchets** sauvages et leurs conséquences
Septembre 2025	Indice de qualité des **sols** : annonce d'une sortie en champs pour éprouver la méthode d'analyse
Décembre 2025	**Pâturage** des engrais verts

Agriculture

L'agriculture et vous : mieux se connaitre pour mieux se respecter

La Ville a souhaité relancer des rencontres régulières avec les agriculteurs. Lors de la dernière réunion, il a été décidé de présenter les différentes facettes de la vie agricole, au fil des saisons, en y consacrant une page du News.

Commençons l'immersion…

L'automne est la saison de récolte des cultures de printemps. Ainsi betteraves sucrières, pommes de terre, chicorées à sucre seront récoltées suivant un calendrier établi par les usines de transformation. Tous ces travaux seront faits dans les meilleures conditions possibles dans l'intérêt de tous les intervenants. N'oublions pas que grâce à ces cultures nous aurons à disposition des produits alimentaires de qualité et en quantité !

S'en suivra la mise en terre des cultures d'hiver à cycle long telles que les céréales, le colza, et autres.

… et le cycle de la vie reprend !

Une initiative des agriculteurs enghiennois en partenariat avec la Ville d'Enghien et la Fondation rurale de Wallonie

In het kader van de plaatslandsontwikkeling hebben de landbouwers en de gemeente besloten om opnieuw regelmatige landbouwvergaderingen te organiseren. Dit najaar staat het oogsten van de voorjaarsgewassen en het planten van de wintergewassen op het programma.

14

Aménagement foncier rural : de nouveaux sentiers à découvrir et emprunter



Dans le cadre de l'opération de remembrement rural (aujourd'hui appelée aménagement foncier rural), divers travaux et aménagements ont été prévus. Cet aménagement foncier s'inscrit dans une vision multifonctionnelle de l'espace agricole.

Parmi les travaux en cours : le réaménagement de chemins et la création de sentiers. A l'occasion de la semaine des sentiers qui se déroule du 9 au 15 octobre, la Ville d'Enghien convie les citoyens à la découverte de ces nouveaux sentiers aménagés et créés dans Labliau. Une balade à travers ces nouveaux sentiers sera organisée le samedi 14 octobre à 10h. La matinée se finira par un traditionnel petit verre offert aux participants. Bienvenue à toutes et tous !

Tijdens de week van de wandelpaden, van 9 tot 15 oktober, nodigt de gemeente Edingen de inwoners uit voor de inhuldiging van de nieuwe wandelpaden die in het dorp Labliau zijn aangelegd in het kader van de ruilverkaveling (nu plaatslandsontwikkeling genoemd).

Agriculture

« L'engrais vert » : quand les plantes nourrissent la terre

Le labour d'hiver présente des risques d'érosion des sols, entraînant la dégradation de la qualité des eaux de surface et un lessivage des nitrates en profondeur. La mise en place d'un couvert hivernal, ou engrais vert, est une solution pour lutter contre ces phénomènes. Julien Vanhove, agriculteur à Labliau, nous en dit plus.

Nappes phréatiques protégées

Avec la chaleur et l'eau, des bactéries présentes dans le sol libèrent notamment du carbone et de l'azote, sous forme de nitrates. S'il n'y a pas de plantes pour les absorber, ces nitrates percolent dans le sol et terminent leur parcours dans les nappes phréatiques. Ceci dégrade la qualité de nos sources d'eau potable.

Terres agricoles naturellement plus fertiles

Certaines plantes piègent les nitrates afin qu'ils se libèrent pour les prochaines cultures. D'autres, comme les légumineuses, captent l'azote de l'air pour le rendre assimilable aux autres végétaux. Les graminées et crucifères, quant à elles, donnent un profil racinaire qui aère la terre. Le semis d'un mélange de ces différentes plantes apporte donc la somme de ces bénéfices.

Plantations d'hiver pour couleurs printanières et estivales

Après les récoltes d'été comme le blé ou le colza, on privilégie les mélanges de familles comme les féveroles, les pois et le tournesol. La culture de colza est très appréciée en agriculture de conservation des sols car celui-ci nécessite 11 mois de végétation, ce qui permet de protéger le sol longtemps et de lui apporter une structure favorable. On peut aussi mettre un ray-grass, une prairie à destination fourragère pour les agriculteurs qui privilégient l'élevage.





Une initiative des agriculteurs enghiennois en partenariat avec la Ville d'Enghien et la Fondation rurale de Wallonie.

Julien Vanhove, een landbouwer in Labliau, stelt enkele voordelen van winterbedekking of groenbemesting voor: bescherming van het grondwaterpeil en natuurlijke bemesting van landbouwgrond.

07

Agriculture

En septembre, à la manœuvre pour le maïs, les pommes de terre et les betteraves !

Luc Decoster, agriculteur à Marcq, nous en dit plus sur les récoltes qui débutent en ce mois de septembre.

En principe, les récoltes ont déjà débuté, mais c'est sans compter la météo face à laquelle les agriculteurs n'ont d'autre choix que de s'adapter. « Toutes les plantations ont été réalisées tardivement. Pour le maïs, on parle d'un mois et demi de retard », évoque Luc.

Selon la couleur du ciel…

Les pommes de terre sont normalement récoltées vers la fin du mois de septembre. « L'an passé, certains agriculteurs n'ont pas pu les tirer et ont essayé de récupérer ce qu'ils pouvaient en mars. Suite aux mauvaises conditions climatiques, ils n'ont malheureusement pas pu les arracher ou bon moment car les champs n'étaient pas praticables. »

D'autres paramètres en jeu

Pour les betteraves, la récolte s'étire de mi-septembre à mi-janvier. « Outre la météo, la quantité de betteraves et le planning imposé par la sucrerie entrent en jeu. »



En septembre, place aux récoltes ! Connaissez-vous la plante présentée par Luc Decoster ?

Agriculteur : un métier avec des contraintes

Luc souligne aussi l'attitude inappropriée de quelques-uns qui ne facilite pas la tâche des agriculteurs : « Nous sommes là pour nourrir la population, certainement pas pour l'embêter ! Certains comportements nous empêchent de travailler correctement. Emprunter la voie publique avec nos machines difficiles à manœuvrer est d'autant moins aisé lorsque des branchages d'arbres ou des buissons débordant sur la route ou ne sont taillés qu'à hauteur d'homme… Certains automobilistes ou cyclistes ne le comprennent pas toujours.

Enfin, on nous reproche régulièrement de travailler la nuit. Nous avons un programme à respecter. Tout dépend de la maturité des plantes. Si vous achetez un pain frais, il sera bon mais dans 15 jours, il sera immangeable. C'est pareil pour nos plants lors de la récolte. »



Mais, aardappelen en bieten: Luc Decoster, landbouwer in Marq, vertelt ons meer over de oogsten die in september beginnen.

Agriculture

Sortez « dans les » sentiers battus

Notre compagne est sillonnée d'itinéraires de promenade. Paul-Louis Vastersaegher, agriculteur enghiennois, nous rappelle quelques bonnes pratiques pour en profiter tout en respectant le monde agricole.

« Dans les » sentiers battus

Si les véhicules à moteur sont interdits sur les sentiers, les piétons peuvent se promener sur la majorité des voiries. Ils sont cependant invités à ne pas s'en écarter : champs, bois et autres sites privés peuvent être contemplés, mais uniquement depuis les chemins. Paul-Louis Vastersaegher insiste sur la notion de propriété privée.



Végétation respectée

« Ce n'est pas parce qu'on est à la campagne que tout est permis. Il faut respecter le cycle de la nature, le rythme des saisons et le travail des agriculteurs », et donc ne pas piétiner les cultures.

Bétail sans métal

« L'abandon de déchets s'avère plus problématique encore, surtout les canettes ! Lors du fauchage, elles sont broyées et des petits morceaux de métal se retrouvent dans l'estomac des animaux, ce qui entraîne leur mort. »



Chiens en laisse

Enfin, notre interlocuteur pointe du doigt la divagation des chiens. « J'ai vu des attaques de chiens sur des troupeaux de moutons. Certaines bêtes en meurent ! D'autres sont blessées, ce qui, en plus du mal causé, leur fait perdre toute leur valeur économique. Sans oublier le stress causé aux brebis gestantes qui doivent être avortées. »

Cadre légal

« L'idéal serait d'installer des panneaux reprenant les règles à suivre pour informer et faire respecter la législation », conclut notre interlocuteur, pour ne pas devoir sanctionner.

Retrouvez les balades dans l'entité sur :
www.enghien-edingen.be ou contactez l'Office du Tourisme (02 397 10 20 ou tourisme@enghien-edingen.be).

Ons platteland is doorkruist met wandelroutes. Paul Louise Vastersaegher, een landbouwer uit Edingen, herinnert ons aan enkele goede praktijken om ze optimaal te benutten met respect voor de landbouwwereld.

Agriculture

Agriculteur, un métier au gré des saisons

Après la période hivernale, le travail sur les champs reprend. Jane Decacq et Xavier Leterme, un couple d'agriculteurs de Marcq, nous en disent plus.

Trêve hivernale ?

Ce n'est pas parce qu'on voit peu de tracteurs sur les routes en hiver que les fermiers se tournent les pouces. Les fermes ou des animaux sont présents ont leurs journées bien occupées aussi en cette saison. « Et il y a l'entretien du matériel », ajoutent Jane et Xavier. « Quand la météo est clémente, il y a tout un travail de préparation de la terre. Certains en profitent pour épandre du fumier ou pour faire des labours d'hiver afin de préparer la terre. Si vous la retournez en hiver et que vous laissez le gel agir, celle-ci est ensuite plus facile à travailler. »

Cette période de l'année permet en outre de se former : à Enghien comme ailleurs, les agriculteurs sont conscients que leurs pratiques doivent évoluer et des groupes se forment pour échanger sur les changements qui se mettent en place.

Au printemps, retour sur les routes

Dès les premiers beaux jours, les fermiers sillonneront à nouveau les chemins de campagne à bord de leurs engins - patience aux automobilistes qui les suivront ! « Si nous sommes sur les routes, c'est pour nourrir la population », rappellent-ils. Après observation de l'état des parcelles, différentes interventions seront envisagées et adaptées aux cultures en place.



La première étape est la préparation de la terre, avec l'apport d'engrais et l'épandage de fumier sur les champs - ce travail aura parfois commencé dès le mois de février. Suivront le labour et/ou les semis.

En mars, on procède aussi à la première application de l'azote sur les blés qui ont alors besoin de nutriments.

Du champ à l'assiette

Au début du printemps, les agriculteurs sèment principalement des betteraves (production de sucre) et du maïs (qui servira pour le bétail) et, fin avril, des pommes de terre. Cette année, exceptionnellement, s'y ajouteront les semis de blé de printemps, destinés à l'alimentation humaine ou animale. En effet, « à cause de l'automne très humide, beaucoup n'ont pas eu l'occasion de semer à cette période ».

A cette saison, peuvent également être semés les petits pois pour lesquels « le calendrier s'élabore en fonction de la demande des usines ».

Adaptabilité, qualité essentielle du monde agricole

« Chaque année est spécifique. Nous connaissons des conditions climatiques différentes, auxquelles nous devons nous adapter »… parfois au prix de courtes nuits.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL - Issus ou non du monde agricole, dialoguons ! Agriculteurs ou non, nous vivons sur un même territoire rural. Nous vous proposons de nous réunir, avec l'objectif de favoriser un dialogue serein et constructif entre monde agricole et population, notamment par la mise en œuvre de la Charte de la ruralité.
Rendez-vous le lundi 15 avril à 20h au Foyer rural de Labliau (rue de Labliau). Bienvenue à tous !
Infos : Administration communale (claudine.decuyper@enghien-edingen.be – 02 397 14 40)
Fondation rurale de Wallonie (wallonie.picarde@frw.be – 069 87 10 90)

Na de winterperiode wordt het week op de velden hervat. Jane Decacq en Xavier Leterme, een koppel landbouwers uit Marq, leggen uit wat hen te doen staat in de lente.

09

Agriculture

Quizz sur la vie à la campagne

Les activités agricoles font partie de la vie à la campagne, lieu de vie des ruraux et des néoruraux. Il arrive toutefois que la méconnaissance des contraintes de part et d'autre débouche sur des incompréhensions… Pour (re)nouer le dialogue, des actions sont mises en place, dont une Charte de la convivialité et de la ruralité (en ligne sur www.enghien-edingen.be). En connaissez-vous le contenu ? Testez-vous !

1. Pourquoi les agriculteurs travaillent-ils parfois la nuit ?

A) Par choix, ils sont noctambules de nature.
B) Ils sont tributaires de la météo et des récoltes qui ne peuvent attendre : moissons, etc.
C) En été, ils évitent ainsi de subir les fortes chaleurs.



2. Puis-je laisser courir mon chien dans les champs ?

A) Oui, c'est autorisé à condition qu'il ne soit pas laissé en liberté sur la voirie.
B) Non, c'est interdit, car les animaux domestiques sont susceptibles d'endommager les cultures et d'effrayer les troupeaux.



3. La réglementation européenne interdit le labour, les engrais et les produits phytosanitaires à moins de :

A) 1 m de part et d'autre des voiries publiques.
B) 1 m de part et d'autre des voiries publiques, mais uniquement si un animal domestique (chien, char…) vit dans la maison.
C) 5 m de part et d'autre des voiries publiques.

4. Je me promène sur un sentier, mais celui-ci s'avère difficilement accessible à cause de la végétation et des ornières. Dans ce cas, je peux marcher/rouler sur le champ qui longe le chemin :

A) Oui, à condition de ne pas empiéter sur la culture.
B) Non, car, cela peut occasionner des dégâts sur les récoltes et sur la qualité de la terre elle-même, ainsi que sur la faune et la flore.

5. L'épandage de lisier nous incommode ponctuellement. Il est pourtant nécessaire car il apporte des nutriments (azote, etc.) aux cultures.

A) Vrai : cette technique limite le recours aux engrais chimiques.
B) Faux : l'épandage permet uniquement de se débarrasser du lisier.

Une initiative des agriculteurs enghiennois en partenariat avec la Ville d'Enghien et la Fondation rurale de Wallonie

Landbouw maakt integraal deel uit van het plattelandsleven. Een gebrek aan begrip van de problematiek waar beide kanten mee geconfronteerd worden kan leiden tot misverstanden… Om de dialoog (opnieuw) op gang te brengen, werd het "Charte de convivialité et ruralité" opgesteld, een handvest voor meer gemoedelijkheid op het platteland. Weet jij wat er in staat? Doe de test.

12

Agriculture

Déchets et dépôts sauvages, un fléau pour les agriculteurs

Agriculteur à Labliau, Bertrand Ledecq veut sensibiliser la population aux conséquences des déchets et dépôts sauvages dans les champs et les prairies.

Utilisées depuis les années 30, les canettes ont séduit le public pour leur côté pratique. Malheureusement, toute médaille a son revers, comme le souligne Bertrand Ledecq : « Même s'il existe de nombreuses solutions pour s'en débarrasser, elles génèrent énormément de déchets. Pour les agriculteurs, c'est un vrai fléau. Quand on débroussaille les talus ou lorsque nous fauchons nos champs, si le broyeur passe, elles seront éparpillées en petits morceaux à des mètres à la ronde. Ce qui a des conséquences sur le bétail. Une vache entière, une vache ne va pas l'avaler, mais des petits morceaux oui. Ceux-ci vont se retrouver dans son estomac. Ce qui engendre de la souffrance pour les bêtes et, dans le pire des cas, leur mort. C'est donc extrêmement dangereux ! Surtout quand on sait qu'une canette, dans la nature, met entre 200 et 300 ans pour se dégrader. »

Pour l'agriculteur, l'impact sur l'environnement est énorme alors que, selon lui, des solutions existent : « La première solution, utopique, serait d'éviter de produire les déchets. Par ailleurs, on parle de plus en plus de mettre une caution sur les canettes, mais, alors que dans certains pays voisins ce système fonctionne, il tarde à se mettre en place en Belgique. Il faut aussi insister sur l'éducation des jeunes. »

Bertrand Ledecq souligne « Sur une année, nous ramassons beaucoup de déchets. On parle beaucoup du bien vivre ensemble, mais quand vous traversez un village or que vous voyez des déchets dans les talus ou dans les champs, c'est une tache dans l'environnement, c'est un manque de respect. Ce serait beaucoup plus agréable de se balader dans nos campagnes sans voir la moindre déchet. »

Notre interlocuteur conclut : « Il faut sensibiliser les citoyens à cette problématique, car ce vaste débat coûte cher à la société. »



Bertrand Ledecq, landbouwer in Ablette, wil de bewoking sensibiliseren over de gevolgen van afval en sluikstorten in velden en weiden.

19

Agriculture

Connaître son sol pour mieux en prendre soin

Nourriciers, protecteurs et lieux de biodiversité, les sols sont essentiels. Venez apprendre à mieux les connaître, le 19 octobre prochain, en plein champ !

Tous les jours, vous foulez le sol de votre jardin, vous vous y reposez, vous le cultivez, vos enfants l'utilisent comme terrain de jeu, etc. Mais savez-vous vraiment ce qui se trouve et se passe sous vos pieds ?

Les sols nous rendent des services vitaux. En plus de produire nos aliments, ils sont essentiels à la régulation des eaux de pluie et ils hébergent jusqu'à 60 % de la biodiversité terrestre.

Il est donc primordial d'en prendre soin et, pour cela, de les connaître. Pour nous y aider, un outil a été créé : l'Indice de Qualité des Sols Wallons (IQSW) (www.iqsw-citoyen.be). Chaque citoyen peut ainsi évaluer facilement la qualité du sol de son jardin. A partir de tests et d'observations simples, l'IQSW-citoyen permet d'analyser :

- la capacité du sol à supporter la croissance des plantes (fertilité) ;
- la capacité du sol à absorber l'eau de pluie et à contribuer à vous prémunir des inondations (gestion de l'eau) ;
- la capacité du sol à accueillir la vie (habitat pour la biodiversité).

Quel de connaissance et de sensibilisation, l'IQSW-citoyen peut être utilisé pour comprendre et améliorer les sols de son jardin, pour faire découvrir les sols dans le cadre d'activités pédagogiques…

Vous voulez apprendre à établir la qualité du sol de votre jardin ? Une animation en champ, gratuite et ouverte à tous, se tiendra le dimanche 19 octobre, de 10h à 12h à la Ferme de Wasélies (rue Noir Mouchon 15 à Petit-Enghien). L'occasion d'apprendre à évaluer la qualité de votre sol sur base d'un exercice sur une terre agricole.

Inscriptions souhaitées
Service Environnement – +32 2 397 14 40 – environnement@enghien-edingen.be

Une initiative des agriculteurs enghiennois en partenariat avec la Ville d'Enghien et la Fondation rurale de Wallonie.



U wandelt dagelijks door uw tuin, genter van de ruz, werkt in de aarde, en uw kinderen spelen er naar hartelust. Maar weet u eigenlijk wat er zich onder uw voeten allemaal afspeelt? Ontdek het op 19 oktober, tijdens een boeiende activiteit midden in het veld!

19

✓ *Charte de la ruralité*

Cette démarche a été initiée en 2019 par le groupe politique « En Mouvement ». La Charte a été approuvée par le Conseil communal en 2021.

En avril 2024, une rencontre entre le monde agricole et la population a été organisée pour activer la « mise en vie » de la charte : une bonne trentaine de citoyen·ne·s (dont une quinzaine de membres de la CLDR) et une dizaine d'agriculteurs ont eu l'occasion d'échanger sur le vivre ensemble sur le territoire rural d'Enghien.

La Charte fut également illustrée par le biais d'un quizz sur la vie à la campagne dans l'édition de juin 2024 du bulletin communal.

✓ *Indice de qualité des sols wallons*

En octobre 2025, un couple d'agriculteur/trice a accueilli dans sa ferme une trentaine de personnes curieuses/x de découvrir l'indice de qualité des sols wallons (iqsw-citoyen.be/). Sur base d'un test pratiqué en champs avec une agronome mandatée pour l'animation, les participant·e·s pourront dès lors effectuer en autonomie des analyses de la qualité du sol de leurs terrains (potagers, jardins, etc.).





Mobilité cyclable

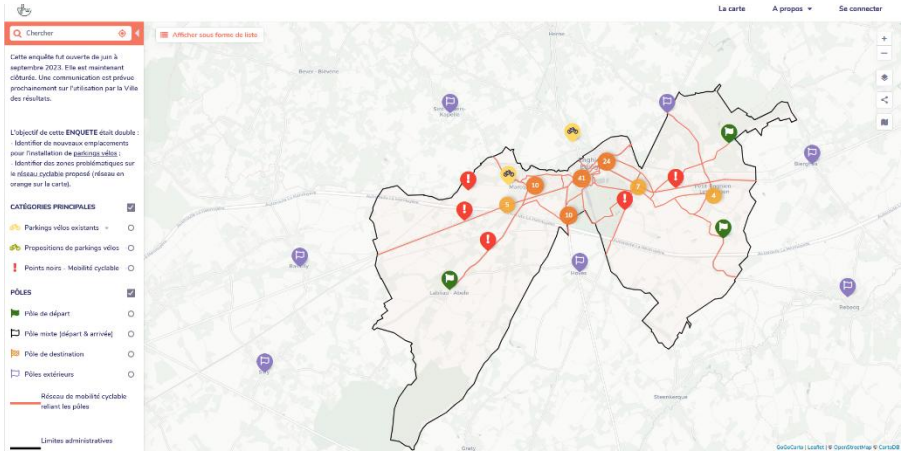
Introduction

La mobilité fut l'un des thèmes plébiscités durant les phases de consultations.

En complément des études communales précédentes, il a été proposé de questionner la population sur l'état du réseau cyclable de l'entité et sur les localisations adéquates pour l'installation de stationnements pour vélos.

Méthode

Une enquête en ligne (https://mobilitecyclable-enghien.gogocarto.fr) a été proposée à la population sur base d'une carte interactive sur laquelle se trouvait le tracé du réseau de mobilité cyclable enghiennois.



Communication

Publication dans le bulletin communal de juin 2023, sur le site Internet communal et sur la page Facebook de la Commune.

Calendrier

Durant l'été 2023.

Synthèse des résultats

L'enquête en ligne a recueilli une centaine de commentaires, de la part d'une trentaine de participant·e·s dont une vingtaine de personnes n'ayant pas participé aux étapes précédentes.

Premier constat : près de la moitié des réactions concerne des propositions de nouvelles localisations pour des stationnements vélos. Les suggestions portent principalement sur des espaces publics communaux, notamment à proximité des services et des commerces du centre-ville, du Nautisport et du centre de Marcq.

Pour le reste, les répondants ont relevé les éléments dangereux rencontrés par les cyclistes :

- Pour une large majorité, en lien avec le réseau routier régional :
 - Absence ou étroitesse des pistes cyclables
 - Carrefours dangereux
 - Détérioration de la voirie
- Sur quelques tronçons du réseau communal :
 - Revêtement de certains sentiers inadapté aux cyclistes
 - Raccords de voiries
 - Entraves telles que barrières, potelets…
- En lien avec la gare :
 - Sécurisation du stationnement pour vélos
 - Traversée du tunnel

Tous ces éléments ont été transmis aux services communaux concernés.

Patrimoine

Le patrimoine fut la troisième thématique la plus abordée lors des phases de consultation initiales.

Musée de la Vie rurale de Marcq

✓ *Introduction*

Le Musée de la Vie rurale de Marcq est une structure privée qui a été créée au tout début des années 1990 par un passionné d'histoire accompagné de son épouse – Louis et Josée Darbé.

Pour des raisons de santé, les propriétaires n'ont plus accédé depuis 2020 à leurs collections abritées dans les annexes de leur ferme (étable, laiterie, écurie, grange, brasserie, etc.). Aujourd'hui âgés d'une nonantaine d'années, les propriétaires n'ont pas de plan de succession clair sur la pérennité de leur collection comprenant des centaines d'objets et de machines illustrant la vie dans le monde agricole d'autrefois, ainsi que divers éléments témoignant de la Seconde Guerre mondiale. La population enghiennoise s'inquiète du risque de perte de ce patrimoine.

En outre, les collections ont été touchées par une forte inondation en juillet 2021, se retrouvant recouvertes par près d'un mètre cinquante de boue. Elles ont heureusement pu être nettoyées.

✓ *Concrétisations*

Plusieurs démarches ont été entamées par l'Office du Tourisme et la FRW avec divers partenaires (CCE, Guides touristiques d'Enghien, etc.).

✓ *Podcasts*

Le CCE a effectué des enregistrements audios de M. et Mme Darbé, ainsi que de l'ancien guide néerlandophone, l'Enghiennois Michel FAUCQ. Ils serviront à introduire et habiller la visite virtuelle.

✓ *Visite virtuelle*

En devenant membre adhérente de « Musées et Sociétés en Wallonie » en mars 2025, la Ville d'Enghien peut dorénavant bénéficier des services de cette structure sur son territoire.

Elle a donc activé une convention tripartite pour l'enregistrement visuel de toutes les collections via le système « Matterport » - y compris la cour intérieure de la ferme.

En avril 2025, une prise de vue de l'ensemble des collections a été effectuée. La rédaction des textes et le choix des extraits des podcasts qui accompagneront les objets est en cours.

✓ *Sauvegarde des collections*

Avec le soutien de l'Enghiennoise Marie-Cécile BRUWIER, Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie, des contacts ont été pris avec plusieurs structures muséales locales afin d'envisager la « reprise » de certaines pièces dans leurs collections. Des propositions concrètes ont été soumises à M. et Mme Darbé, qui ne souhaitent actuellement pas y donner suite.

Groupe de travail « Patrimoine & Sentiers »

✓ *Introduction*

La population est attachée à son patrimoine riche et varié.

Le groupe de travail réunit une trentaine de personnes dont une dizaine sont issues de la CLDR.

Une première démarche proposée fut donc la mise en valeur de celui situé dans les portions plus rurales de l'entité – le centre historique bénéficiant de l'attention d'autres structures pour sa valorisation (Office du tourisme, Guides touristiques d'Enghien, etc.).

Dans un premier temps, les promenades créées du temps du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) par EnghieNature sont mises à jour sur base du futur réseau de points-nœuds pédestres qui sera balisé en 2026 (mais dont le tracé est connu). Leur réédition est prévue pour la saison touristique 2026.

✓ *Méthodologie*

Un travail en sous-groupes a été proposé par localité : Petit-Enghien, Marcq et Labliau.

✓ *Calendrier*

Date	Nombre de participant·e·s
02/06/2025	25 personnes 5 excusé·e·s
26/08/2025	17 personnes 14 excusé·e·s
08/10/2025	10 personnes 1 excusé·e

BiodiverCité

Dans le cadre du soutien apporté aux communes wallonnes par la FRW pour l'appel à projet « BiodiverCité », les AD ont accompagné la dynamique initiée dans le cadre du PCDN par EngieNature et coordonnée par la Commune. A ce titre, les AD ont participé à plusieurs réunions citoyennes et aidé la Commune dans l'introduction de ses demandes de subsides.

Relecture et approbation du PCDR

Relecture

Le Collège communal, les Services communaux et les membres de la CLDR ont été invité·e·s à prendre connaissance des différentes parties PCDR, entre le 17/07 et le 31/08/2025. Les documents été enregistrés sur un drive et pouvaient être commentés. Quelques-un·e·s ont laissé une trace de leur lecture.

Approbation

CLDR

En séance du 15/10/2025, les membres de la CLDR ont approuvé le projet de PCDR. En l'absence du quorum de 50 % des membres (hors membres du Conseil communal) et sur proposition SPW/DR, les membres absents ont été invités à se positionner par voie électronique. Un procès-verbal en a été dressé et envoyé au SPW/DR en date du 19/12/2025, confirmant les choix posés par la CLDR d'octobre 2025.

Collège communal

En séance du 30/10/2025, le Collège communal sera invité à approuver le projet de PCDR.

SPW/DDR

Le projet de PCDR sera transmis au SPW/DDR le 07/11/2025 en vue d'obtenir l'avis de recevabilité. Dans courrier daté du 17/11/2025, le SPW/DR a sollicité divers compléments. Ceux-ci ont été adressés par la Commune en date du 31/12/2025 et ont débouché sur un avis de recevabilité daté du 13/01/2026.

Conseil communal

L'approbation du projet de PCDR par le Conseil communal sera inscrite à la séance du 05/02/2026.

Pôle Aménagement du territoire (PAT)

Ce PCDR sera présenté aux membres du PAT au début de l'année 2026.

Participeront à la défense du PCDR au PAT un.e représentant.e de chacune des instances ci-dessous :

- Collège communal
- Administration communale
- CLDR
- FRW
- IDETA

Gouvernement wallon

Sur base des avis du Pôle Aménagement du territoire et du SPW/DDR, le Gouvernement wallon pourra approuver le PCDR d'Enghien en 2026.

Liste des annexes de la Partie 2 du PCDR

Annexe 1. Actes officiels concernant l'initiation de l'Opération de Développement rural à Enghien et son accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 2. Séances d'information dans les villages - Supports de communication pour l'annonce du calendrier

Annexe 3. Séances d'information dans les villages – Comptes-rendus des séances

Annexe 4. Rencontre avec les personnes ressources - Liste des personnes et structures rencontrées

Annexe 5. Rencontre avec les personnes ressources – Comptes-rendus des rencontres

Annexe 6. Groupes de travail - Liste des participants aux réunions

Annexe 7. Groupes de travail – Comptes-rendus des réunions

Annexe 8. Participation citoyenne 2022 - Répartition thématique

Annexe 9. CLDR - Appel à candidature – Communication

Annexe 10. CLDR – Composition et mises à jour

Annexe 11. CDLR – ROI

Annexe 12. CLDR – Comptes-rendus des séances